



# Crots Avenir

Journal d'informations communales

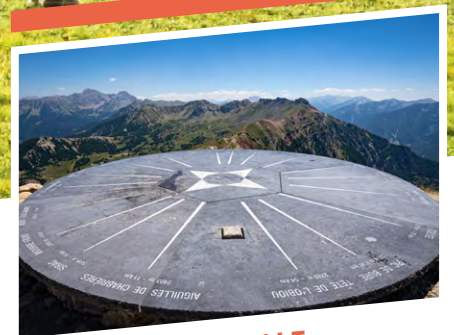
Automne 2022 - N°43



**P4 - MÉDIATHÈQUE**  
Le puzzle partagé



**P6 - JEUNESSE**  
Le livret de natation



**P7 - VIE COMMUNALE**  
Rose des vents au sommet du Morgon

# SOMMAIRE

P3	LE MOT DU MAIRE
P4-5	MÉDIATHÈQUE
P5	INFORMATIONS CITOYENNES
P7 › 11	VIE COMMUNALE
P12 › 13	ASSOCIATIONS
P14	ENVIRONNEMENT
P15	ÉTAT CIVIL CONSEIL MUNICIPAL
P16	PAROLES DES ÉLUS

Édition : Mairie de Crots : 04 92 43 13 05  
Graphisme & print : Caly Graff 06 33 63 75 80

## ACCUEIL MUTUALISÉ

		Mairie Bureau du tourisme	Agence Postale	Médiathèque
Lundi	Matin	9h30 - 12h	9h30 - 12h	9h30 - 12h
	Après-midi	Fermée	Fermée	Fermée
Mardi	Matin	9h30 - 12h	9h30 - 12h	9h30 - 12h
	Après-midi	14h - 18h	Fermée	16h30-18h <small>hors vacances scolaires</small>
Mercredi	Matin	9h30 - 12h	9h30 - 12h	9h30 - 12h
	Après-midi	Fermée	Fermée	15h-17h
Jeudi	Matin	9h30 - 12h	9h30 - 12h	9h30 - 12h
	Après-midi	14h - 18h	Fermée	Fermée
Vendredi	Matin	9h30 - 12h	9h30 - 12h	Fermée
	Après-midi	Fermée	Fermée	Fermée
Samedi	Matin	Fermée	9h30 - 12h	9h30 - 12h

## INFOS CROTS

### MAIRIE

Place des Ballerins – 05200 CROTS – 04 92 43 13 05  
www.crots.fr - Email : mairie.crots@wanadoo.fr  
Accueil : horaires de l'accueil mutualisé

### ÉCOLE PRIMAIRE ET MATERNELLE DE CROTS

Serre – 05200 CROTS – 04 92 43 30 72  
E-mail : ce.0050093z@ac-aix-marseille.fr

### LES ENCOMBRANTS

Le 1<sup>er</sup> mardi du mois sur inscription (limité à 2 objets)  
auprès de la Mairie.  
Collecte stoppée de novembre à mars.

### DÉCHÈTERIE DE L'EMBRUNAIS

Pralong – 05200 EMBRUN – 04 92 43 76 27

Du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h,  
le dimanche de 9h à 12h

### GARE SNCF D'EMBRUN

05200 EMBRUN – 08 00 11 40 23

Tous les jours de 9h à 13h et de 14h à 17h10

### MUSÉE EMBRUNAIS DE LA CHARCUTERIE

Chemin du Barry – 05200 CROTS

04 92 52 27 52

Accueil : Octobre à mai les jeudis, pendant les va-  
cances scolaires de 14h00 à 17h00.

Juillet et août du lundi au samedi de 15h à 18h.

Juin et septembre les lundis et jeudis de 15 à 18h

Tarifs : Adultes 5€ / Enfants - de 16 ans Gratuit

Groupes dès 10 personnes 2€ / +dégustation 3€.

# LE MOT DU MAIRE



## CHERS CRÉTORINS, CHÈRES CRÉTORINES,

Une partie de la majorité a choisi de faire sécession pour des problèmes d'égo et de méconnaissance de la marche des institutions.

A l'époque de la guerre en Ukraine, des difficultés liées au pouvoir d'achat, aux problèmes liés à l'énergie et aux violences dans notre société, cela me semble hors de propos.

Vous m'avez réélu trois fois à la tête de la commune et vous me connaissez bien. Au hasard des rencontres avec ces personnes, je vous invite à leur poser quelques questions sur le travail de l'élu, sur la fragilisation de la commune, sur les habitants qui ne doivent pas être pris en otage. Par leur attitude, ils mettent en péril la commune et sa population.

Soyez assurés que je reste vigilant, et qu'avec Michèle Tetenoire, Jean-Daniel Guieu, Lionel Raimbault, Marie Lagier et Laetitia Hauwelle, nous travaillons à défendre les intérêts de la commune.

Les gesticulations de l'opposition sont bien dérisoires par rapport à ce que nous réserve la vie. La commune a de nombreux atouts, d'abord son patrimoine, sa forêt, son camping, ses locations qui nous permettent d'avoir notre indépendance financière, d'avoir une vision de l'avenir optimiste et non pas étriquée.

Malgré les embuches de l'opposition la médiathèque reprend vie et les animations, en particulier pour l'école, se mettent en place.

Le camping municipal a subi de plein fouet la baisse du niveau du lac cet été mais nous avons pu, grâce à l'acquisition de cinq mobil-homes et à la passation d'un contrat avec un groupe d'allemand, maintenir un chiffre d'affaires correct.

Je remercie les bénévoles qui tout au long de l'année contribuent au succès de nos animations. Merci également à nos dévoués employés communaux.

Le projet de lotissement privé au Champ de l'Ours a alimenté les conversations depuis quelques semaines ; le PLU et la loi seront respectés dans l'intérêt de tous. Pour moi, l'avenir de la commune passe par son école et le bien être de ses enfants.

Nous préparons l'hiver, en souhaitant qu'il y ait plus de neige pour que le lac se remplisse ce printemps.

Bonne cueillette de champignons.

Bon automne !

A bientôt de vous rencontrer.

**JEAN-PIERRE GANDOIS**



## ÇA BOUGE À LA MÉDIATHÈQUE

Depuis le 22 août 2022, est arrivée la nouvelle bibliothécaire, il s'agit de Tatiana Geoffroy, installée dans notre département depuis septembre 2020, ancienne éducatrice au centre Jean Cluzel et ancien professeur de théâtre en région parisienne.

Son embauche permet l'ouverture de la médiathèque au public du lundi au jeudi et le samedi de 09h30 à 12h00, ainsi que le mardi de 16h30 à 18h00 et le mercredi de 15h00 à 17h00.

Le réseau «**Serre-Ponçon à la page**» regroupant 7 médiathèques de la communauté de communes devrait être bientôt finalisé et opérationnel très prochainement. En adhérant à Crots, vous n'adhérez plus à une seule médiathèque mais à tout un réseau comprenant les communes de Châteauroux-les-Alpes, Chorges, Crots, Embrun, Les Orres, Puy-Sanières et Savines-Le-Lac. Grâce à une carte unique, vous pourrez emprunter, rendre et réserver dans n'importe quel équipement du réseau à raison de 10 livres, 2 revues, 2 vidéos, 3 livres audio et 1 kamishibaï, pour une durée de 3 semaines, parmi 50 000 documents partagés, sous réserve de l'approbation du protocole par le conseil municipal.

### AINSI, LA MÉDIATHÈQUE REPREND L'ENSEMBLE DE SES ACTIVITÉS ET ANIMATIONS AVEC :

- des ateliers théâtre proposés à toutes les classes de l'école de Crots dans le cadre de leur projet d'école ayant pour thèmes les émotions et la cohésion de groupe.
- des ateliers bébés lecteurs pour la crèche des petits petons mais aussi pour les assistantes maternelles du relai petite enfance qui ont lieu une fois par mois, avec l'intervention de nos bénévoles et de Stéphanie Pillon, responsable du relai petite enfance.
- l'accueil, un mercredi sur deux, du SESSAD de l'institution Jean Cluzel, pour un projet d'écriture d'un Kamishibaï.
- l'accueil des enfants du périscolaire deux fois par semaine, les lundis et mardis de 17h à 18h30.
- des activités proposées en période de vacances scolaires. Un atelier tout public autour de la création de dessins de manga se tiendra le mercredi 02 novembre, pendant les vacances de la Toussaint avec l'intervention de Louis Godard, artiste du collectif la Brumerie à Embrun.

### NOUVEAUTÉ



**Le puzzle partagé**, c'est un puzzle participatif où chacun peut poser sa pièce à l'édifice ! Mais aussi le scrabble partagé, sur le même principe, venez poser sur le plateau vos plus jolis mots et tenter de faire gagner votre équipe mystérieuse mais solidaire !

## LA MÉDIATHÈQUE DE CROTS C'EST ÉGALEMENT DES ANIMATIONS CULTURELLES :

Dans le cadre du Contrat Territoire Lecture par Serre-Ponçon à la page, le réseau des médiathèques a proposé des rencontres-lecture avec Karin Huet, dans le cadre de la résidence d'auteur organisée par l'association Rions de Soleil. Ainsi, à Crots nous avons pu apprécier une déambulation intitulée « **Carnet de balade** », le 15 octobre ainsi qu'une présentation suivi d'un atelier masque « **Le beau nez d'âne** », le 20 octobre avec la classe de CE2 de l'école de Crots.

La compagnie Octopus viendra également nous rendre visite pour nous proposer un spectacle créé sur mesure pour notre médiathèque intitulé « **En attendant...** » un spectacle en déambulation, humoristique, poétique et musical. Une visite décalée reliant, par un joyeux fil rouge, les 7 médiathèques de la communauté de commune de Serre-Ponçon.



## UN ARTISTE MALTAIS A CROTS

Le 21 septembre dernier à la médiathèque, Niki Gravino, et Didier Lauterborn-Vallet, ont présenté à Mr Gandois leurs créations artistiques.

Un double album Night Vision/Draw your life pour le musicien et pour l'écrivain, un roman fiction Le Vibrato Mundi. dans lequel Crots et Embrun sont au cœur de l'intrigue.

Chacun a dédié son œuvre. Une collaboration inédite (Didier étant l'auteur des textes) qui relie de manière subtile les Alpes et la Méditerranée.

Bref la médiathèque reprend son activité à plein régime et vous espère nombreux pour des moments d'échange, de partage et de convivialité. N'hésitez plus et venez passer un moment agréable avec nous !

## INFORMATION CITOYENNE



## HOMMAGE AU RÉSISTANT Maurice Tiran

C'est devant la stèle érigée en l'honneur de Maurice Tiran qu'a eu lieu, samedi 30 juillet une cérémonie en son hommage, cérémonie organisée conjointement entre la commune de Crots et de Savines-le-Lac. Elus, anciens combattants, représentants de la Fnaca, porte-drapeaux et la famille étaient présents pour rendre hommage au courage du jeune homme, ancien résistant et maquisard tué lors du "coup de main des eaux douces" le 26 juillet 1944. Il n'avait que 19 ans. Son frère avait été "pris" par les allemands et il avait rejoint le maquis avec le capitaine Mallet pour le venger.



## RENTRÉE Scolaire

**Cette année 122 élèves ont pris le chemin de l'école dans un accueil chaleureux et convivial.**

En effet l'association des parents d'élèves a offert le café aux parents et la directrice, Caroline Cottalorda, a accueilli les élèves en musique. Un moment très apprécié par tous, surtout après les deux années difficiles que nous venons de vivre.



### INFO TRAVAUX

Pour la rentrée scolaire les 2 classes de l'étage ont été repeintes et leurs sols refaits. Quelques aménagements ont été faits (réfection de meubles, mise en place de tableaux en lièges, d'étagères...) et les murs d'une salle de classe en rez-de-chaussée repeints.

## CANTINE

La commune, suite au conseil municipal du mois de juin, avait décidé d'acquérir en fonds propres des panneaux acoustiques pour la cantine. En effet, pour les enfants, le personnel et les parents d'élèves, le problème du bruit et de sa résonance prenait une importance forte dans les conditions de prise des repas par les élèves. La société Décibel France a fait la fourniture et la SARL Jimmy Brièl a fait la pose, pour un montant total de 7 300 €, avec un beau résultat non seulement acoustique mais esthétique aussi !



## ACCUEIL Périscolaire

**La garderie du soir se déroule depuis deux ans (obtention de la sixième classe) dans l'algéco de la cour de l'école.**

Cette solution a été accordée par « jeunesse et sport » à la condition que ce soit temporaire.

Depuis deux ans, le projet d'extension de l'école à l'endroit où se situe la grange Joubert peine à avancer...(études de sols, architecte des bâtiments de France, retrait de certains élus sur ce projet de campagne) et les élèves à la garderie du soir sont de plus en plus nombreux.

La solution d'accueil périscolaire dite temporaire est donc en train de s'installer et il faut revoir nos moyens d'accueil.

**Il a donc été décidé que les accueils du soir se feraient :**

- les lundis et mardis à la médiathèque
- les jeudis et vendredis dans l'espace Morgon

L'algéco, quand à lui, continue d'être loué puisqu'il sert encore à certaines activités scolaires ainsi qu'aux différents intervenants qui œuvrent durant le temps scolaire.

## LIVRET de Natation

**Le 27 septembre dernier, Claude Warusfel, directeur du centre aquatique Aqua viva est passé dans toutes les classes de l'école présenter et remettre à chaque élève leur livret de natation.**

Ce livret atteste du niveau d'aisance aquatique de chaque enfant de la maternelle à la sixième. Il permet un meilleur suivi entre le centre aquatique, les parents et les enseignants. Il servira également à avoir une attestation pour des voyages en colonies ou encore pour des stages en club de voile ou de kayak...



© Marc Morbelli

## ROSE DES VENTS AU SOMMET DU MORGON :

### UNE TABLE D'ORIENTATION À 360°

En remplacement des restes de l'ancienne table d'orientation, une rose des vents d'une conception originale a été installée au sommet du Morgon en début d'été. C'est la (grosse) cerise sur le gâteau qui clôture la requalification des sentiers du cirque.



Cette rose des vents prend l'aspect d'un disque-plateforme de 4,5 mètres de diamètre, située un peu en deçà de l'ancienne table, mais à l'emplacement exact du sommet (la borne géodésique est intégrée au centre de la plateforme). Sur le disque de la rose des vents, d'une épaisseur de 6 cm, sont gravées des informations (points cardinaux, noms des sommets voisins ...). Le disque repose sur un remblai, un muret périphérique et une base en béton fibré situés en retrait sous la plateforme. Les éléments constitutifs de la rose des vents ont été transportés par hélicoptage et mis en place sur le muret début juillet.

Inaugurée le 21 juillet par le Conseil Départemental, en présence de Jean-Marie Bernard, l'installation de la rose de vents a bénéficié de plusieurs financements (Département, PNE), c'est bien l'implication de la commune de Crots à hauteur de 50%, soit 15 050 €, voté en conseil municipal du 5 novembre 2020, qui a finalement permis cet achèvement sur un sommet emblématique.

## DES TOILETTES SÈCHES AU PARKING DU GRAND CLOT

Souhaitée sur cet emplacement depuis plusieurs années, l'installation de toilettes sèches s'est concrétisée cet été dans ce site extrêmement fréquenté. C'est une coopérative haut-alpine « Les gens des hauts » qui a conçu la structure et l'a mise en place au début du mois de juin.

Deux cabines dont une aux normes PMR ont été installées. Les cabines sont en mélèze de pays, réalisées en circuit-court par des artisans locaux. Elles sont équipées d'un système performant permettant une utilisation simple et ne demandant que très peu d'entretien.

L'utilisation de toilettes sèches présente un grand intérêt économique : aucune consommation d'eau potable et coûts d'assainissement quasi nul. Elles sont une solution idéale lorsqu'il n'y a aucun réseau d'assainissement. Sur le plan environnemental, ces toilettes permettent une valorisation des résidus en compost et évitent les pollutions des eaux associées aux toilettes classiques.

L'investissement a été à la charge du département dans le cadre du programme européen « Pitem-Mito ». L'entretien sanitaire, effectué par un prestataire de service, reste à la charge de la commune mais la dépense sera couverte par les recettes du péage instauré sur la route de la Melzeratte. La période fonctionnelle devrait s'étendre annuellement du 15 juin au 15 octobre, les cabines étant condamnées en fin de saison. Les critères de fonctionnement pourraient être réévalués après un cycle annuel complet.



## MARCHÉ ESTIVAL, UN BILAN POSITIF

Cette année, le marché estival, qui s'est tenu tous les dimanches des mois de juillet et août, a connu un vif succès, tant au niveau des artisans (25 en 2022 contre 16 en 2021) que des visiteurs qui ont pu apprécier les produits locaux proposés à la vente.



© Marc Morbelli

## EXPOSITION "AUTOUR DE L'EMBRUNAIS"

Du 11 au 25 juillet, l'artiste-peintre Patrick Lemièrre a exposé ses œuvres à la salle multi-activités de l'Espace Morgon. Depuis une quarantaine d'années, l'artiste réalise des peintures, exclusivement à l'huile, de paysages provençaux avec des couleurs variées. Pour Embrun et l'Embrunais il a utilisé du bleu et de l'orange, deux couleurs complémentaires et fondamentales que l'on retrouve un peu partout en Provence.

## UNE "FÊTE DE LA PLAGE DE CHANTERENNE" REVISITÉE

En raison des contraintes imposées par la préfecture, liées à la sécheresse rencontrée cet été ainsi que du niveau (très bas) du lac, la traditionnelle fête de la plage a été considérablement réduite, les jeux d'eau étant interdits. Malgré cela, les visiteurs ont pu apprécier l'expo des voitures anciennes

avec les « Vieilles Joyeuses », les boulistes ont eu droit à deux concours de pétanque organisés par le Macumba et les sportifs ont pu danser en ligne avec la Fit Team 05. En soirée, l'ambiance était festive avec les One Again. Un feu d'artifice a clôturé cette journée ensoleillée.





## DES MÉDIÉVALES FLAMBANTES

Les 7 et 8 août s'est tenue la 15<sup>ème</sup> édition de la fête médiévale de la Saint-Laurent !

En dépit d'une météo peu clémente le dimanche soir qui a contraint l'annulation du spectacle, la fête a malgré tout battu son plein ! Campement médiéval (Folkint), création de boucliers (Pays d'Art et d'Histoire), présentation de rapaces (Parc Animalier de Serre-Ponçon), musique (Vagarem), danse (Tribal Anima), marionnette géante (Bric à Brac), oies savantes (Dog Trainer), cracheurs de feu (Imaziren) et derviche tourneur (Ibrahim Hassan) ont comblé les nombreux visiteurs. La fête s'est clôturée sur un magnifique spectacle de feu.

› Pour des raisons de sécurité liées à la sécheresse, le feu d'artifice n'a pas pu avoir lieu mais il est reporté pour la Saint Nicolas qui aura lieu le dimanche 4 décembre.



## ATELIERS "RAVIOLIS ACADÉMIE" AU MUSÉE EMBRUNAIS DE LA CHARCUTERIE



Tous les mardis et jeudis des mois de juillet et août se sont tenus les ateliers, animés par Corentin, saisonnier au musée, pour le plus grand plaisir des petits comme des grands, ravis de repartir avec leur production. Entre locaux et touristes, tous les ateliers ont connu un franc succès.

## 9ÈME ÉDITION DU SALON DES ARTS : UNE EXPOSITION ÉPHÉMÈRE

Cette année c'est la sculpture qui était à l'honneur avec Cédric Rouz et Philippe Minier. Ce sont près d'une vingtaine de créations sur pierres et bois qui étaient exposées autour d'une cascade et torrent monumental, avec un ruissellement de l'eau en circuit fermé, oeuvre d'art créée pour l'occasion, au milieu de la salle multi-activités de l'Espace Morgon. Le vernissage a eu lieu le samedi 10 septembre attirant une soixantaine de visiteurs.

› **L'exposition a attiré plus de 300 visiteurs sur les 4 jours.**



## PÉAGE DE LA MELZERATTE : UNE FORTE BAISSÉ DE FRÉQUENTATION

Cette année, ce sont 2832 véhicules qui ont franchi le péage de la Melzeratte (donnant accès à Morgon), contre 4358 en 2021.

Ces résultats sont la conséquence d'une saison estivale en baisse en termes de fréquentation touristique.

## LES RENDEZ- VOUS DE CROTS

Tout au long de l'été, l'association Héléaléa, représentée par Florence Olivereau, en partenariat avec la mairie de Crots, a organisé des animations aussi diverses que variées et pour un large public : atelier marionnettes éphémères, concert avec Balani Sound System, installation sonore et visuelle « Nature Humaine », spectacle en déambulation

« le cabinet de curiosité des animaux », Jazz à Crots concert avec le Duo Tiam et conférence musicale « Du blues au HIP-HOP » avec Mic Flow & Cisco Herzhaft.

**UNE PROGRAMMATION EST  
EN COURS POUR LA SAISON  
2022-2023.**

## DE NOUVELLES RESSOURCES DANS L'ÉQUIPE COMMUNALE

- **Tatiana Geoffroy**, au service administratif chargée de la médiathèque
- **Elodie Bondil**, au service administratif chargée de la comptabilité et de l'eau.
- **Lucie Greber**, au service école chargée de la surveillance de la cantine et du passage piétons.
- **Anaïs Mattei**, au service école chargée de la surveillance de la cantine et de l'entretien de la crèche.
- **Mickaël Rodriguez Monteagudo** a également réintégré le service technique.

## LES RÉUNIONS DE QUARTIER

Le Maire, accompagné de Michèle Tetenoire et Jean-Daniel Guieu pour certaines, a réalisé les visites de quartiers durant lesquelles chacun a pu s'exprimer sur les souhaits du hameau, la vie de la commune ou encore les différents projets. Une question à chaque fois : êtes-vous pour ou contre l'extinction de l'éclairage public de 23h à 5h, à laquelle les gens sont très favorables.

Au hameau des Moulins, le Smictom était présent pour expliquer le fonctionnement et l'utilité des composteurs. A l'issue, un sondage a été lancé auprès de l'ensemble des habitants pour savoir si le point de collecte dans son ensemble devait être déplacé vers le haut au croisement de la route de Boscodon ou pas.



## BILAN DE LA SAISON ESTIVALE TOURISTIQUE

**La queue de retenue du lac a connu cette année une saison catastrophique à cause du manque d'enneigement l'hiver dernier et de la sécheresse de cette année. A Chanterenne en particulier, il n'y a pas eu d'ouverture de plage, le niveau du lac étant bien trop bas.**

A ce jour, malgré les quelques aménagements que les employés communaux ont mis en place comme par exemple un espace détente avec des pergolas équipées de brumisateurs et de transats au camping municipal la Garenne, des jeux géants, et malgré une communication envers notre clientèle pour contrer celle, dévastatrice, des médias nationaux, cette absence d'eau conjuguée aux épisodes de canicule ont fait du site de Chanterenne une zone sinistrée. En effet, la clientèle y vient majoritairement pour le lac et les activités nautiques.

Les activités présentes à Chanterenne ont enregistré une perte assez conséquente de chiffre d'affaires, de même que le Camping Manu. Le camping municipal La Garenne, bien qu'ayant

acquis cinq mobil-homes cette année, a, quant à lui, enregistré une perte de 12% de son chiffre d'affaires depuis le début de l'année. Cette perte a été fortement limitée grâce à une agence de voyage allemande avec qui nous avons conventionné et qui a loué les 5 nouveaux mobil-homes et de nombreux emplacements durant 12 semaines.

Un élément important, à prendre en compte, est que l'ensemble du site emploie saisonnièrement 25 personnes environ.

Dans une telle situation, le projet de piscine prend tout son sens et devient un élément incontournable si nous ne voulons pas faire retomber la dynamique de ces dernières années.

### L'ÉTAT NOUS A DÉJÀ ASSURÉ D'UNE SUBVENTION À HAUTEUR DE 30%

Le Maire a donc écrit au Préfet de Région à travers le Secrétaire Général, aux Présidents des Conseils régional et départemental pour les sensibiliser sur la situation de tous les acteurs du site mais aussi pour ce projet de piscine afin de savoir s'ils peuvent apporter leur contribution.

En parallèle et dans une optique d'ouverture pour juin 2023, il convient de ne pas perdre de temps. Aussi la commune a lancé une consultation et recruté le bureau d'études Seret, accompagné de l'atelier d'architecture paysagère Azimut pour les études et la réalisation de cette piscine.

Les délais étant tout de même assez contraints, les différents temps de réflexion et de choix doivent être assez courts pour ne pas pénaliser cette réalisation qui permettra de pérenniser un chiffre d'affaires au camping qui permet de réaliser, en parallèle, différents investissements et une montée en gamme.

## ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

L'association des parents d'élèves récolte de l'argent en menant des actions tout au long de l'année. Le choix de ces actions est fait par les membres de l'APE et tous les parents sont les bienvenus. L'ensemble des fonds récoltés sert à participer au financement des activités menées par les enfants tout au long de l'année.

Le vide grenier du 25 septembre a malheureusement dû être annulé à cause de la météo mais voici les dates des prochains événements :

• **foire aux skis :**

samedi 29 et dimanche 30 octobre

• **foire aux jouets :**

samedi 26 et dimanche 27 novembre.

Pour vivre et fonctionner cette association a besoin de vous, parents d'élèves, même un tout petit peu.

L'APE compte sur vous et vous invite à aimer sa page Facebook :

 [ape.crots.39](https://www.facebook.com/ape.crots.39)

et/ou à envoyer vos coordonnées à [apedescrots@gmail.com](mailto:apedescrots@gmail.com)



## ASPEC APPEL À TÉMOIGNAGES

Depuis quelques mois, les bénévoles de l'ASPEC ont entrepris la restauration de la pompe à incendie hippomobile des Catalans et du local lui servant d'abri.

L'objectif est de mettre en valeur cet équipement qui, jusqu'au milieu du siècle dernier, permettait, avec le concours de nombreux « pompiers bénévoles » du secteur, de lutter contre les incendies dans les bâtiments de la partie haute du territoire de Crots.

A terme seront exposés la pompe, la cuve, les accessoires et la charrette qui permettait d'acheminer le tout sur les incendies. Un panneau en décrira le fonctionnement et les usages jusqu'à sa mise au repos à la fin des années 50.

**Tous les anciens de Crots ayant assisté ou contribué à cet usage sont invités à nous contacter au 06 42 60 86 41 afin de nous faire part de leur témoignage. Les photos ou films existants sont les bienvenus.**

*Jeanine Riou, présidente de l'ASPEC*





## CLUB DU TEMPS LIBRE

Le 16 juin nous avons terminé notre saison par un pique-nique aux ayes où grâce à 1 séance de tournage d'Alex Hugo nous avons pu amener les voitures au bord du lac.

Le 5 juillet, 8 membres du club se sont rendus au lac de Monteynard.

Le 22 juillet nouveau pique-nique mais à la fontaine de l'ours.

Le 9 août, sortie au marché de Cuneo.

Puis à l'approche de l'automne nous avons repris nos activités hebdomadaires (cartes, boules) et le 9 septembre une équipe de bouliste à disputer le concours de

Mourre-Froid à Réallon : score 2<sup>ème</sup> ex aequo.

Un loto a même été organisé le 25 septembre après 5 ans d'interruption, on avait perdu la main.

Rendez-vous pour notre prochaine expo le 22 & 23 octobre.

*La Présidente  
Lucette BOULANGER*



## KUNG FU WUSHU EMBRUNAIS

**Tous les mardis soir à la salle multi-activités de l'Espace Morgon et les samedis au dojo lapeyrouse d'Embrun.**

Sébastien PILON 4<sup>ème</sup> Duan, Stéphanie PILON 2<sup>ème</sup> Duan Maïwenn PILON 2<sup>ème</sup> Duan Vincent PELLEGRIN 1<sup>er</sup> Duan et Maël PILON 1<sup>er</sup> Duan, tous diplômés, enseignent le Kung Fu Wushu : La forme technique ou Tao lu c'est-à-dire des enchaînements codifiés des arts martiaux chinois et le Sanda qui correspond au combat.

Ces cours, ouverts à tous, requièrent une bonne condition physique, mais aussi force, souplesse, détente, équilibre et maîtrise de soi. Ils sont dispensés dans une ambiance conviviale mais où la discipline prédomine.

Depuis le 6 Septembre l'activité a repris et les inscriptions sont en hausse après 2 années Covid très difficiles. Les compétitions reprennent également avec, dès le mois de décembre, un open de France qui aura lieu à Villebon (91).



# MOBY

## C'EST QUOI ?

Le programme Moby aide les collectivités locales et les établissements scolaires à renforcer l'écomobilité scolaire.

### OUI MAIS L'ÉCOMOBILITÉ SCOLAIRE C'EST QUOI ?

L'écomobilité scolaire n'est pas uniquement transformer la voiture en vélo ou en marche.

Elle limite le recours à la voiture individualisée en utilisant des modes de déplacements actifs ou partagés comme la marche, le vélo, la trottinette, les transports en commun, le covoiturage...pour les trajets domicile-école et pendant le temps scolaire.

### QUI EST CONCERNÉ ?

Élèves, parents, enseignants et professionnels des établissements scolaires, riverains ... tous sont concernés par une réflexion autour des modes de déplacement à privilégier pour les trajets domicile - école.

### OUI MAIS L'ÉCOMOBILITÉ SCOLAIRE C'EST QUOI ?

Dans un premier temps il y aura un événement de lancement devant l'école, animé par les chargées de mission MOBY, pour que chacun puisse venir échanger, se renseigner, découvrir et partager les idées de ce projet. (la date sera affichée sur le panneau d'affichage de la mairie )

Ensuite il faudra élaborer un « comité MOBY » où chaque personne désireuse de s'impliquer même un tout petit peu sera la bienvenue.

Ce comité se réunira 3 fois par an pour avancer sur le projet. Toutes les personnes sont importantes, celles qui sont convaincues mais aussi celles qui sont réticentes car toutes les idées et toutes les problématiques doivent être entendues afin que les actions mises en place soient en adéquation avec la vie des habitants de notre commune et de notre territoire.

### LES BÉNÉFICES C'EST QUOI ?

On a tendance à associer éco-mobilité avec environnement. Bien sûr c'est une évidence ! Mais les bénéfices de l'écomobilité scolaire ne s'arrêtent pas là :

- réduction des coûts liés à l'utilisation de la voiture et confort de temps,
- développement d'un moment convivial et de solidarité,
- rééquilibrer le partage de l'espace public et préserver la tranquillité des quartiers,
- les mobilités actives augmentent le niveau de concentration des enfants
- meilleures conditions de santé
- amélioration de la sécurité routière aux abords des écoles...

► Vous êtes donc tous invités à participer à ce projet pour l'enrichir et en faire un véritable projet commun.

### CHARGÉES DE MISSION MOBY

- Marie TERRASSE :  
[marie.terrasse@cpie-hautedurance.org](mailto:marie.terrasse@cpie-hautedurance.org)
- Fanny ROUSSILLO :  
[fanny.roussillo@cpie-hautedurance.org](mailto:fanny.roussillo@cpie-hautedurance.org)



## COMPOSTEURS PARTAGÉS

La communauté de communes de Serre-Ponçon, par le biais de la régie SMICTOM Serre-Ponçon, développe depuis plusieurs années des solutions visant à valoriser les déchets fermentescibles de son territoire (compostage individuel, chez les professionnels...).

La loi AGEC oblige les collectivités à mettre en place des solutions de gestion séparée des biodéchets avant 2024. C'est dans ce contexte que la régie SMICTOM Serre-Ponçon proposait d'implanter des sites de compostage de proximité au sein des communes. Plusieurs points de compostage ont été installés : certains seront entièrement gérés par le SMICTOM et d'autres serviront aux habitants et / ou à la commune. Il y aura bien évidemment un point de collecte au niveau de la cantine qui pourra servir d'atout pédagogique. Il y a 9 sites de compostage répartis sur la commune et 3 points de collecte des biodéchets.

# CONSEILS MUNICIPAUX

## CONSEIL MUNICIPAL DU 15 JUIN 2022

- Approbation du tarif préférentiel du musée Embrunais de la Charcuterie
- Convention Asa des Rigues (retirée)
- Approbation de la demande de subvention du Souvenir Français
- Approbation du legs de parcelles de M. Miollan sous conditions
- Demande de subvention panneaux acoustiques cantine (retirée)
- Approbation à l'avenant Maison Serres – lot 4 Charpente (avenant supérieur à 5 %)
- Approbation de la décision modificative n° 1 – budget commune
- Approbation de la délibération CCSP – approbation de la CLECT
- Approbation de la délibération CCSP – groupement de commandes dans le cadre du programme ACTEE
- Création d'un comité consultatif sur la tarification de l'eau (retirée)
- Création d'un comité consultatif sur le Projet immobilier du Champ de l'Ours (retirée)
- Création d'un comité consultatif pour réfléchir à un aménagement global sur les parcelles communales de la Garenne avant soumission à une consultation de la population par voie de référendum (retirée)
- Relevé de décisions / usage de la délégation de missions.
- Questions diverses

## CONSEIL MUNICIPAL DU 15 SEPTEMBRE 2022

- Relevé de décisions / usage de la délégation de missions
- Marchés de travaux "Aménagement de l'Entrée Ouest jusque devant l'école"
- Extinction de l'éclairage public
- Prix des repas au restaurant scolaire
- Prix des repas portés à domicile
- Participation au transport scolaire
- Voirie communale
- Fonds de solidarité pour le logement – Conseil Départemental
- CCSP – groupement de commandes pour l'étude et l'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la réalisation de projets photovoltaïques
- CCSP – Convention de coopération intercommunale pour le fonctionnement des médiathèques
- Commerces de Chanterenne – demande d'exonération du loyer
- Convention d'application pour la mise en oeuvre de la charte du parc des Ecrins
- Plan de financement aménagements de la crèche
- Assiette des coupes de bois 2023
- Questions diverses : Projet immobilier au Champ de l'Ours ; appel à la ZAD à Chanterenne ; Coupe affouagère

**VU L'ABSENCE DE QUORUM CONSTATÉ, LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL N'A PU SE TENIR AVEC 6 PRÉSENTS SUR LES 15 EN EXERCICE. LE CONSEIL MUNICIPAL SERA À NOUVEAU CONVOQUÉ ET DÉLIBÉRERA VALABLEMENT SANS CONDITION DE QUORUM.**

# ÉTAT CIVIL

## NAISSANCE

› **Caydën DEBARD** - né le 29 août à Gap.  
Fils de Iona RENARD et Eddy DEBARD  
domiciliés rue de Vicherette.

## MARIAGES

› **Nora DRIOUCHE et Julien BADER**  
le 16 juillet. Domiciliés à Saint Jean.

› **Jessica LABRUE et Damien TURPIN**  
le 3 septembre. Domiciliés aux Chabriers.

› **Myriam EPIS - - ETESE et Guillaume COUVREUR** - le 5 septembre. Domiciliés à Picomtal. Petit-fils de M. et Mme COUVREUR domiciliés à Vicherette.

› **Léa DELVILLE et Maxime DEFFRADAS**  
le 10 septembre. Fille de Eliane et Franck DELVILLE, anciens résidents de la commune.

› **Claire NOËL et Jérôme LAGARDE**  
le 1<sup>er</sup> octobre.

## DÉCÈS

› **Pierre PRUD'HOMME**, décédé le 24 février à Embrun à l'âge de 95 ans. Il était le père d'Agnès GALLINO et grand-père de Marie et Yannick GALLINO, domiciliés sur la commune.

› **Maxence DUGUET**, décédé accidentellement, lors des championnats de France d'ULM, le 25 juin aux eaux douces, à l'âge de 35 ans.

› **Michelle LASSALA**, décédée le 21 juillet à Embrun à l'âge de 78 ans. Elle était l'épouse de Vincent LASSALA domicilié aux Catelans. Elle était la sœur de Jackie SIGNORET domiciliée à Prévotte.

› **Jean-Marc ANZIANI**, décédé le 2 août à Embrun à l'âge de 66 ans. Il était domicilié rue du mûrier.

› **Kloé DUSSAUSOY**, décédée accidentellement le 29 septembre aux Eaux Douces à Crots à l'âge de 17 ans. Originaire de l'Allier, elle était étudiante à l'IUT de Gap.

› **Denise LE CORFF**, décédée le 6 octobre à Toulon à l'âge de 97 ans. Elle était la mère d'Isabelle Gandois et belle-mère de Jean-Pierre Gandois.

# PAROLES DES ÉLUS

## AGIR ENSEMBLE POUR L'AVENIR DE CROTS

### **Chers Crétorines et Crétorins,**

Lors de la réunion du conseil municipal du 15 septembre, l'opposition, dont le formalisme est devenu la marque distinctive, a quitté la réunion empêchant la tenue du conseil. Deux raisons étaient avancées pour justifier ce comportement. D'une part un courrier envoyé par l'opposition concernant les délégations du maire, courrier non pris en considération par insuffisance de signatures. L'opposition a contesté cette attitude mais la Préfecture, dûment interrogée sur la procédure, a confirmé l'irrégularité de la demande. D'autre part, l'opposition considérait comme anormale que la pétition concernant le projet de lotissement du Champ de l'Ours soit traitée en questions diverses. Dans ce cas de figure, la Préfecture, également consultée, a confirmé que, en premier lieu, le maire est tenu d'informer le conseil de cette pétition, d'où l'inscription du sujet en question diverses. Ce n'est que dans un deuxième temps que l'inscription à l'ordre du jour peut se faire, le conseil prenant la décision de délibérer ou non sur le sujet. Encore faut-il préciser que le conseil ne peut délibérer que sur les points concernant son domaine légal (par exemple ce qui a trait au PLU).

Dans cet épisode, il semble que l'opposition encore une fois très formaliste l'ai été beaucoup moins dans la pratique.

Le prochain conseil reprendra l'ordre du jour de celui du 15 septembre ; 3 semaines se seront écoulées retardant d'autant les décisions importantes pour la commune sans doute pour mieux écrire le futur de Crots !

**JEAN-PIERRE GANDOIS, MICHÈLE TETENOIRE, JEAN-DANIEL GUIEU, MARIE LAGIER, LAETITIA HAUWELLE, LIONEL RAIMBAULT**

## POUR CROTS ENSEMBLE

### **Chères Crétorines, Chers Crétorins,**

Nous demandons depuis plusieurs mois, en vain, au Maire de rendre compte de ses délégations comme le lui impose la loi, en particulier les marchés et conventions signés depuis le début de son mandat sans que personne ait pu en prendre connaissance.

En conséquence, nous avons demandé en bonne et due forme que la révision des délégations du Conseil au Maire soit inscrite à l'ordre du jour conformément à la loi ce qui nous a été dénié et nous avons quitté la séance du conseil du 15 septembre qui n'a pu se tenir faute de quorum.

Le Maire a convoqué un conseil le 5 octobre avec un ordre du jour identique et nous avons décidé en signe de protestation de voter contre tous les projets qui peuvent être différés sans inconvénient. Ces projets pourront être réinscrits à l'ordre du jour et votés lorsque le Maire aura tenu compte de nos demandes.

Nous avons par contre approuvé les subventions pour les repas à la cantine ou à domicile, le transport scolaire et la crèche et l'exonération de loyer pour les commerçants de Chanterenne durement touchés par la baisse du lac.

Nous ne cherchons pas à bloquer le fonctionnement de la commune ni à retarder les travaux, bien au contraire, mais nous ne pouvons accepter la gestion personnelle et les manquements à la loi du Maire, minoritaire au sein du conseil municipal.

Nous continuerons à soutenir les projets essentiels pour la commune et à œuvrer pour une totale transparence de l'action municipale.

## LE MOT DE L'OPPOSITION

### **Le Maire est minoritaire !**

Cet automne voit une nouvelle évolution au sein du conseil municipal de Crots. En effet, le groupe indépendant « Pour Crots ensemble » et « Ensemble écrivons le futur de Crots » travaillent en bonne intelligence pour le bien de la commune de Crots. Aussi, dorénavant, nous comptons 9 voix contre 6 au sein du conseil municipal ce qui fait que le Maire devient minoritaire.

Nous avons espoir que cet état de fait pourrait permettre une meilleure ouverture avec beaucoup plus d'éclaircissements. Il n'en est rien ! Nous devons obtenir les informations aux forceps et l'acculer pour obtenir la révision de ses délégations. Le fonctionnement de la commune s'en trouve affecté mais nous ne pouvons pas rester les yeux fermés sur une gestion secrète et opaque. Notre positionnement se durcit contraint et forcé par une procédure difficile en vue d'une possible dissolution du conseil municipal qui amènerait de nouvelles élections. Nous souhaitons surtout que celle-ci ne soit pas trop longue et sans trop pénaliser notre village que nous aimons sincèrement.

En attendant, nous organisons conjointement des réunions de quartiers ou de hameaux avec l'envie de rencontrer la population et d'expliquer notre positionnement. Nous vous attendons nombreux et nous sommes comme toujours à votre écoute à ces occasions ou sur notre page facebook « Ensemble écrivons le futur de Crots » ou sur notre adresse mail [c.lesrencontrescitoyennes@gmail.com](mailto:c.lesrencontrescitoyennes@gmail.com). Finissons par une citation de Gilbert Cesbron : "Il est souvent nécessaire d'entreprendre pour espérer et de persévérer pour réussir."

**LES MEMBRES DE L'OPPOSITION : CAROLE CHAUVET, RENÉ MICHEL ET NANCY PERNIN-JAUME**

